



**Gestion MD
limitée**

Comptes MD

Barème des frais et commissions

Le barème de frais suivant s'applique à tous les comptes autres que les comptes MD Plus, qui ont leur propre barème de frais, comme indiqué ci-dessus.

Fonds communs de placement

	Achat	Vente	Substitution
Fonds MD*	0 \$	0 \$	0 \$
Fonds communs de placement de tierces parties**	0 \$	0 \$	0 \$

* La vente de parts d'un fonds MD dans les 30 jours suivant l'achat peut entraîner des frais de rachat anticipé de 2 %. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer au prospectus simplifié.

** Certaines sociétés de fonds communs de placement peuvent également facturer des frais supplémentaires. Ces frais peuvent inclure des frais de rachat anticipé, des frais d'ouverture de compte initiaux ou des frais d'acquisition reportés lors d'un rachat de fonds sans frais d'acquisition. Bien que nous n'offrions plus de titres de fonds communs de placement s'appuyant sur des « frais d'acquisition reportés », vous pouvez toujours transférer ces titres dans votre compte.

Lorsque vous faites l'acquisition de fonds commun de placement, vous devez savoir que tout fonds commun verse des frais ou honoraires de gestion à son gestionnaire (Gestion financière MD inc. dans le cas des fonds MD et des fonds collectifs GPPMD), pour la gestion et les autres services fournis au fonds par le gestionnaire. MD touche des honoraires de planification financière de la part de Gestion financière MD inc. à titre de gestionnaire des fonds MD pour les services fournis aux investisseurs ayant des parts de série A d'un fonds MD. Tout fonds commun de placement paie aussi des frais d'exploitation, qui s'additionnent aux frais ou honoraires de gestion qu'il verse; la somme de ces frais constitue le ratio des frais de gestion du fonds. Ces frais et honoraires, y compris les honoraires de planification financière payés, sont décrits dans le prospectus et le document *Aperçu du fonds* de chaque fonds. Lorsque vous effectuez un placement dans un fonds commun, vous ne payez pas directement les sommes en question, mais celles-ci viennent réduire le rendement du fonds et le rendement global de votre compte.

Actions*

Toutes les opérations sur actions effectuées par le client directement en ligne : 9,95 \$.

Ordres du centre de courtage MD

Actions canadiennes	
Prix des actions	Commissions
0 \$ - 0,24 \$	2,5 %
0,25 \$ - 1,00 \$	35 \$ + 0,005 \$/part
1,01 \$ - 2,00 \$	35 \$ + 0,02 \$/part
2,01 \$ - 5,00 \$	35 \$ + 0,03 \$/part
5,01 \$ - 10,00 \$	35 \$ + 0,04 \$/part
10,01 \$ - 20,00 \$	35 \$ + 0,05 \$/part
20,01 \$ et plus	35 \$ + 0,06 \$/part
Commission minimum	40 \$

Actions américaines	
Prix des actions	Commissions
0 \$ - 0,24 \$	2,5 %
0,25 \$ - 1,00 \$	35 \$ + 0,02 \$/part
1,01 \$ - 2,00 \$	35 \$ + 0,03 \$/part
2,01 \$ - 5,00 \$	35 \$ + 0,04 \$/part
5,01 \$ - 10,00 \$	35 \$ + 0,05 \$/part
10,01 \$ - 20,00 \$	35 \$ + 0,06 \$/part
20,01 \$ - 30,00 \$	35 \$ + 0,07 \$/part
30,01 \$ et plus	35 \$ + 0,08 \$/part
Commission minimum	40 \$

* Toutes les commissions sont facturées selon la devise dans laquelle le titre se négocie.

Titres à revenu fixe

Les commissions, le cas échéant, sont incluses dans les prix indiqués pour l'achat ou la vente de bons du Trésor canadien, d'obligations, de débetures, de CPG ou d'autres instruments du marché monétaire.

Obligations négociées en bourse

Valeur nominale des obligations	Commissions
0 \$ - 49 999 \$	35 \$ + 1,50 \$/1 000 \$
50 000 \$ et plus	35 \$ + 1,00 \$/1 000 \$

Certificats d'or*

Prix de l'or à l'once (\$ US)	Commissions (\$ US)
0 \$ - 299 \$	35 \$ + 0,20 \$/oz
300 \$ - 349 \$	35 \$ + 0,30 \$/oz
350 \$ - 399 \$	35 \$ + 0,40 \$/oz
400 \$ - 449 \$	35 \$ + 0,50 \$/oz
450 \$ et plus	35 \$ + 0,60 \$/oz
Commission minimum	50 \$

Certificats d'argent*

Prix de l'argent à l'once (\$ US)	Commissions (\$ US)
0,00 \$ – 4,99 \$	35 \$ + 0,01 \$/oz
5,00 \$ – 5,99 \$	35 \$ + 0,0125 \$/oz
6,00 \$ – 6,99 \$	35 \$ + 0,015 \$/oz
7,00 \$ – 9,99 \$	35 \$ + 0,0175 \$/oz
10,00 \$ et plus	35 \$ + 0,02 \$/oz
Commission minimum	50 \$

* L'achat minimal est d'une once d'or ou d'argent. Tous les prix sont affichés et négociés en dollars américains.

Autres frais

Services	Frais
Droit d'inscription annuel	Sans frais
Transfert intégral ou partiel hors des comptes enregistrés	135 \$
Transfert intégral ou partiel hors des comptes non enregistrés	135 \$
Dons de bienfaisance	Sans frais
Remplacement des certificats égarés	50 \$
Enregistrement des certificats de valeurs mobilières	35 \$
Enregistrement rapide de certificat	200 \$
Virements bancaires*	80 \$ – 130 \$
Certificat de dépôt SPCC	100 \$
Frais d'administration annuels SPCC	225 \$

* Les frais de virement bancaire de 10 000 \$ ou moins sont de 80 \$ par paiement. Les virements bancaires entre 10 000,01 \$ et 50 000 \$ sont de 100 \$ par paiement. Les virements bancaires de 50 000,01 \$ ou plus sont de 130 \$ par paiement. Les virements bancaires peuvent également être soumis à des frais de virement bancaire de votre banque.

Nota : Tous les frais sont assujettis à la TPS, à la TVH et aux taxes provinciales applicables.

Les frais et honoraires peuvent être modifiés à tout moment moyennant un avis de 60 jours.

Le Fonds de revenu stable MD n'est pas un fonds commun de placement. Il constitue une police de rente collective à fonds distinct émise par la Société d'assurance vie MD. Les principaux renseignements sur ce produit, y compris les restrictions ou rajustements potentiels sur les rachats, se trouvent dans le contrat de rente collective du Fonds de revenu stable MD, que vous pouvez obtenir en composant le 1 800 267-2332 ou en consultant le site md.ca. Il importe de lire attentivement le document avant de procéder à l'achat. Tous les employés de MD qui proposent aux clients des produits ou des services en matière d'assurance détiennent un permis d'assureur vie. MD Plus^{MC} est une marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse utilisée sous licence.

Gestion MD limitée – Membre du Fonds canadien de protection des épargnants
(01/22) 523177